



Enquête Participation électorale 2012 à La Réunion 2 électeurs sur 10 ne se sont pas déplacés

Lors des échéances électorales de 2012, 20 % des électeurs de La Réunion ne se sont déplacés à aucun des tours de la présidentielle et des législatives. Ceci s'explique en partie par le nombre élevé d'électeurs qui ne résident pas dans le département. Les électeurs les moins mobilisés ont par ailleurs moins de responsabilités professionnelles ou familiales.

Huit électeurs sur dix ont cependant voté au moins une fois. Certains ont participé de manière intermittente (45 %). Les autres, d'un civisme irréprochable, se sont exprimés à chaque consultation (35 %). Ils sont plus souvent âgés ou titulaires d'un diplôme universitaire. Les ouvriers et employés se distinguent à La Réunion par une participation systématique plus importante que les cadres.

Signe moins encourageant, seulement 87 % des Réunionnais en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales. Les non inscrits sont plus souvent jeunes, sans diplôme ou sans activité professionnelle.

Traditionnellement, les électeurs réunionnais s'abstiennent plus souvent aux élections que la moyenne nationale (encadré 1). L'écart est plus important aux premiers tours. Le taux d'abstention à La Réunion est supérieur de 13 points au premier tour de la présidentielle et de 10 points aux législatives. Au second tour, l'écart n'est plus que de 7 points à la présidentielle et de 4 points aux législatives (tableau 1).

En 2012, 20 % des électeurs ont systématiquement boudé les urnes. C'est moins que le taux d'abstention le plus faible (27 %) observé lors du 2^e tour de la présidentielle, certains abstentionnistes d'un jour ayant choisi de voter un autre jour. Mais c'est plus qu'en France métropolitaine où seulement 12 % des électeurs se sont abstenus systématiquement. En Guadeloupe et en Martinique, l'abstention systématique est encore plus forte (respectivement 26 % et 28 %) (tableau 2).

De nombreux électeurs non-résidents renforcent l'abstention systématique

L'abstention systématique dans les départements d'outre-mer s'explique en partie par un nombre élevé

Tableau 1 - Les électeurs réunionnais s'abstiennent plus qu'en France

Taux d'abstention aux élections de 2012 en %

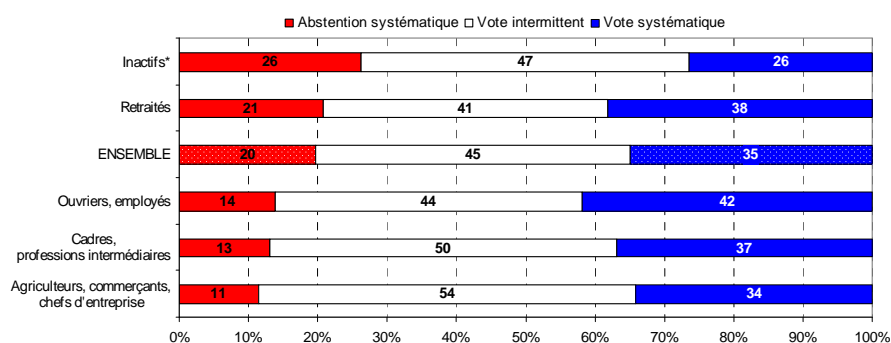
	La Réunion	France
Présidentielle		
1 ^{er} tour	34	21
2 ^e tour	27	20
Législatives		
1 ^{er} tour	53	43
2 ^e tour	49	45

Source : ministère de l'Intérieur.

d'électeurs qui ne résident plus dans la région où ils sont inscrits. Un abstentionniste systématique sur six ne réside pas à La Réunion. Dans toutes les régions de France, l'abstention est également plus élevée chez les électeurs inscrits dans une région où ils ne résident plus.

Malgré le vote par procuration, il est près de trois fois plus élevé chez les non-résidents que chez les résidents d'une région, passant de 33 % à 11 % d'abstentionnistes systématiques. La Réunion n'échappe pas à cette règle : le taux d'abstention systématique est de 46 % chez les non-résidents contre 18 % chez les résidents. Ce qui distingue les régions insulaires, c'est la plus forte proportion d'électeurs qui sont domiciliés à l'extérieur de leur région d'inscription : 7 % à La Réunion ou aux Antilles, et jusqu'à 11 % en Corse. La moyenne n'est que de 3 % en France métropolitaine. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, avec 4 %, se situent loin derrière la Corse.

Graphique 1 - Un quart des électeurs sans activité professionnelle ne se sont pas déplacés
Comportement électoral selon la catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi



* y compris les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Source : Insee, Enquête Participation électorale 2012.

L'éloignement de l'emploi favorise l'abstention systématique

Les actifs sont plus impliqués dans les élections et ce, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi : les cadres, les employés et les agriculteurs ont un comportement plutôt similaire avec moins de 15 % d'abstention systématique (graphique 1). La catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi influe donc peu sur l'abstention systématique. En revanche, les inactifs et les chômeurs n'ayant jamais travaillé s'abstiennent plus souvent systématiquement (26 %). Ils sont nombreux (28 % des électeurs) en raison des difficultés rencontrées sur le marché du travail à La Réunion, marqué par un faible taux d'activité conjugué à un chômage persistant.

La situation familiale influe également sur l'abstention. Les personnes vivant seules sont celles qui s'abstiennent le plus souvent à toutes les élections (30 %). L'abstention systématique est plus faible pour les personnes en couple ou celles avec des enfants : seulement 15 % des Réunionnais en couple ne se sont jamais déplacés.

Si l'électorat avait la même structure professionnelle ou familiale qu'en France métropolitaine, l'abstention systématique resterait significativement plus élevée dans l'île.

L'abstention systématique est également forte chez les plus jeunes : 29 % des électeurs de moins de 30 ans ne se sont jamais déplacés (graphique 2). Ils représentent pourtant un électeur sur cinq à La Réunion. Ils sont souvent hébergés par leurs parents et sont aussi relativement peu nombreux à exercer une profession. Mais à situations professionnelle et familiale égales, ils restent encore plus abstentionnistes que leurs aînés.

Les hommes et les femmes ont un comportement proche vis-à-vis de l'abstention. À La Réunion comme aux Antilles, les hommes s'abstiennent un peu plus systématiquement que les femmes (21 % contre 19 %). C'est cependant l'inverse en France métropolitaine où 11 % des hommes s'abstiennent contre 12 % des femmes.

Tableau 2 - 35 % des électeurs réunionnais votent à tous les tours
Comportement électoral aux élections de 2012

	La Réunion	Guadeloupe	Martinique	France métropolitaine
Vote systématique	35	24	21	47
Vote intermittent	45	50	51	41
dont : vote aux deux scrutins	19	21	23	19
dont : vote qu'à la présidentielle	24	27	24	21
dont : vote qu'aux législatives	2	3	3	1
Abstention systématique	20	26	28	12

Source : Insee, Enquête Participation électorale 2012.

8 électeurs sur 10 se sont exprimés au moins une fois

Sur les quatre scrutins tenus en 2012, 80 % des Réunionnais se sont rendus au moins une fois aux urnes. C'est plus qu'aux Antilles (73 %) mais moins qu'en France métropolitaine (88 %).

Près de la moitié (45 %) des électeurs votent par intermittence. Ne répondant pas à chaque rendez-vous électoral, ils se sont néanmoins déplacés au moins pour un scrutin. Cet électorat est plus nombreux qu'en France métropolitaine (41 %) mais moins qu'aux Antilles (50 %).

La plus grande partie ne s'est intéressée qu'à l'élection présidentielle. En particulier, les moins de 30 ans sont surreprésentés parmi ceux qui ne votent qu'à la présidentielle. Finalement, plus de la moitié d'entre eux (53 %) ne votent jamais aux législatives contre 39 % chez leurs aînés.

Par ailleurs, 60 % des électeurs exclusifs de la présidentielle ont fréquenté les urnes aux deux tours. Si quelques-uns n'ont voté qu'au 1^{er} tour, probablement attirés par la multiplicité des choix, plus nombreux sont ceux qui ne se sont exprimés qu'au 2^e tour. Parallèlement, 19 % des électeurs se sont mobilisés pour les deux élections, mais sans voter régulièrement. Enfin, les électeurs qui ne

se sont exprimés qu'aux législatives sont rares (2,5 %).

À ces électeurs intermittents s'ajoutent 35 % de votants systématiques. Ils se sont rendus aux urnes lors des quatre suffrages de 2012. Ils sont moins nombreux qu'en France métropolitaine (47 %) mais beaucoup plus qu'aux Antilles (24 % en Guadeloupe et 21 % en Martinique).

Le civisme augmente avec l'âge jusqu'à 75 ans

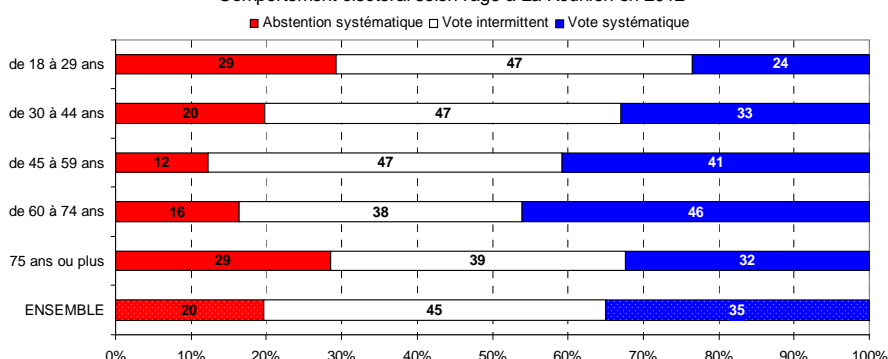
Dans toutes les régions françaises, c'est avant tout l'âge qui conditionne l'assiduité aux élections. Ainsi, la participation systématique à tous les scrutins augmente au cours de la vie : elle atteint un maximum de 46 % pour les personnes âgées de 60 à 74 ans à La Réunion. C'est deux fois plus que pour les jeunes âgés de 18 à 29 ans.

La participation systématique est plus faible quel que soit l'âge à La Réunion. L'écart est minime pour les plus jeunes (24 % contre 26 % en France). Il s'accroît pour les générations plus âgées : 46 % pour les 60-74 ans contre 62 % en France métropolitaine.

Le niveau de diplôme est habituellement un facteur favorisant la participation électorale. C'est aussi le cas à La Réunion, mais de façon partielle. Toutes choses égales par ailleurs, les diplômés de l'ensei-

Graphique 2 - Plus d'abstention systématique aux âges extrêmes

Comportement électoral selon l'âge à La Réunion en 2012



Source : Insee, Enquête Participation électorale 2012.

gnement supérieur votent systématiquement deux fois plus que les personnes n'ayant aucun diplôme. Bien que la détention d'un BEP, d'un CAP ou d'un CEP augmente le civisme, la possession du seul baccalauréat ne l'accentue pas de façon significative par rapport aux électeurs sans diplôme.

À La Réunion, les ouvriers et les employés se démarquent par leur assiduité : 40 % d'entre eux ont voté systématiquement à chaque rendez-vous électoral, soit quatre points de plus que les cadres (36 %). En France métropolitaine, les cadres sont les plus impliqués.

Par ailleurs, le vote systématique est plus répandu dans le Sud de l'île, 42 % de l'électorat s'exprimant à chacune des consultations. Les enjeux liés aux résultats des législatives ont ainsi mobilisé plus largement les électeurs dans les communes du Sud que sur le reste de l'île.

Les électeurs non-natifs du département ne se désengagent pas notablement des élections tant nationales que locales. Un tiers des non-natifs résidents à La Réunion ont voté systématiquement aux quatre tours, soit seulement deux points de moins que les natifs. Toutefois, les 65 000 électeurs nés en dehors de l'île (13 % de l'électorat) ont des caractéristiques qui favorisent le civisme. Ils sont surreprésentés chez les plus de 30 ans, chez les diplômés du supérieur et chez les cadres et professions intermédiaires.

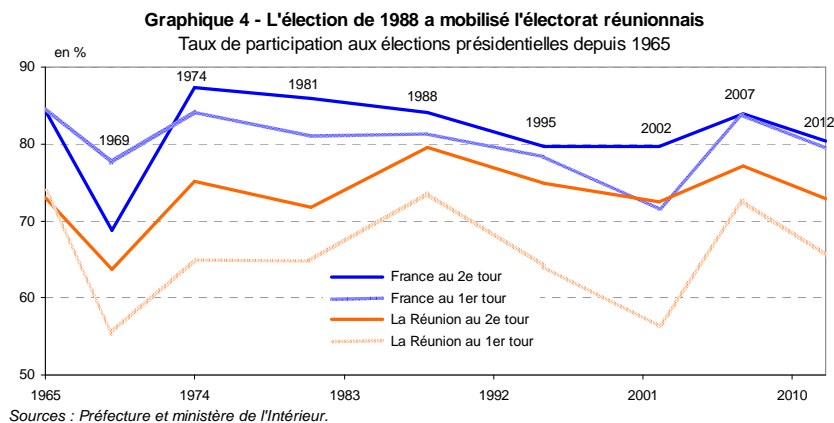
Moins d'inscriptions à La Réunion qu'en Métropole

À La Réunion, seulement 87 % des personnes susceptibles de voter, c'est-à-dire âgées de 18 ans et de nationalité française, sont effectivement inscrites sur les listes électorales, que ce soit dans le département ou ailleurs. C'est moins qu'en France métropolitaine (93 %), y compris moins qu'en Île-de-France, région métropolitaine ayant le plus faible taux d'inscription (89 %). Dans les autres départements d'outre-mer, le taux d'inscription sur les listes électorales est également faible : 86 % en Guadeloupe, 89 %

Encadré 1 - La participation à l'élection présidentielle à La Réunion est toujours plus faible qu'au niveau national

La mobilisation pour participer à la présidentielle est moins forte à La Réunion qu'en France métropolitaine. Elle reste cependant supérieure à celle des Antilles.

Depuis les années 70, la participation au second tour est traditionnellement plus forte qu'au premier. Le taux de participation varie à La Réunion de 56 % au premier tour à 80 % au second et de 69 % à 87 % en France (graphique 4).



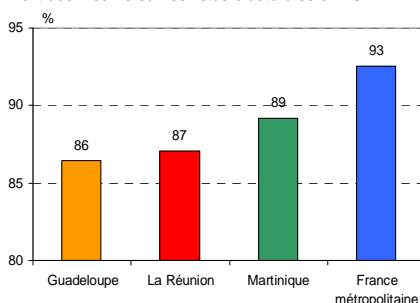
À La Réunion, l'écart avec la participation nationale est en moyenne de 14 points au 1^{er} tour et de 8 points au second depuis l'élection de 1974. La participation à La Réunion évolue généralement comme en France.

L'élection de Nicolas Sarkozy en 2007 a été marquée par une forte participation et les élections de Georges Pompidou en 1969 et de Jacques Chirac en 2002 se distinguent par leur faible participation notamment au 1^{er} tour.

Deux élections se démarquent par une très faible participation au second tour comparativement à la moyenne nationale : celles de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et de François Mitterrand en 1981. L'élection de 1988 a, par contre, mobilisé l'électorat réunionnais.

en Martinique (graphique 3). L'âge, le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle sont les caractéristiques qui influencent le plus l'inscription. Comme ailleurs sur le territoire français, l'inscription augmente avec l'âge, passant de 79 % chez les moins de 20 ans à 95 % chez les 65 ans ou plus. Ainsi, 21 % des moins de 20 ans manquent à l'appel à La Réunion. Et ce malgré la mise en place de l'inscription d'office sur les listes électorales en 1997 (encadré 2). Entre 20 et 24 ans, le taux d'inscription est bien

Graphique 3
Seuls 87 % des Réunionnais sont inscrits
Part des inscrits sur les listes électorales en 2012



Source : Insee, Enquête Participation électorale 2012.

plus faible à La Réunion que dans l'Hexagone ; il le reste pour quasiment tous les âges, les taux d'inscription ne se rejoignant que chez les seniors de 65 ans ou plus (95 %).

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont massivement inscrits (93 %), tandis que seulement 85 % des non diplômés figurent sur les listes électorales. Le diplôme et la catégorie professionnelle sont fortement liés. Toutefois, à âge et diplôme équivalents, les cadres sont plus largement inscrits que les personnes sans activité professionnelle, les actifs que les inactifs.

À La Réunion, hommes et femmes ont des taux d'inscription très proches mais les hommes sont plus souvent inscrits (88 % contre 86 % pour les femmes). C'est le contraire aux Antilles (85 % contre 90 %) ou en France métropolitaine (92 % contre 93 %).

Stéphanie Lieutier et Nelly Actif

Encadré 2 - La procédure d'inscription d'office

La procédure d'inscription d'office est effective depuis 1997 et prend sa source aux journées de défense et de la citoyenneté (JDC), obligatoires pour tout jeune de 16 ans. L'année de ses 18 ans, le jeune reçoit un courrier de la mairie pour valider son inscription d'office. S'il a déménagé, son inscription n'est pas prise en compte. Le jeune doit alors faire une démarche volontaire pour être inscrit sur la liste électorale de sa mairie de résidence.

Encadré 3 - L'enquête de participation électorale

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise en France métropolitaine des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur. En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, l'enquête permet de distinguer les votants systématiques, les abstentionnistes systématiques et les électeurs plus ou moins intermittents.

L'enquête est menée pour la première fois en 2012 en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion. Elle porte sur les élections présidentielle et législatives. À cet effet, un échantillon de 7 200 personnes résidant à La Réunion et satisfaisant aux conditions pour être électeurs a été constitué. Ils ont été sélectionnés en mettant en relation le fichier des électeurs et l'échantillon démographique permanent. Étendu aux DOM depuis 2004, l'échantillon démographique permanent rassemble les bulletins d'état civil et les bulletins de recensement des personnes nées sur 16 jours précis de l'année. À partir de cet extrait du recensement apparié au fichier des électeurs, le taux d'inscription sur les listes électorales des électeurs potentiels est déterminé. Les caractéristiques sociodémographiques correspondantes sont celles déclarées aux recensements par les personnes de l'échantillon.

La participation aux élections d'un sous-échantillon de 2 300 inscrits à La Réunion est ensuite relevée par les agents de l'Insee, à partir des listes d'émargement disponibles en préfecture pour tout électeur dans les dix jours qui suivent le scrutin. Le vote blanc ou nul est un vote avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation. Les caractéristiques sociodémographiques sont issues de l'enquête de recensement de 2010 pour les communes de plus de 10 000 habitants et de 2006 à 2010 pour les autres communes.

Méthodologie : Les facteurs explicatifs de l'inscription et de la participation électorale

Le comportement électoral varie suivant l'âge, le sexe, le diplôme, la catégorie sociale, la situation familiale, la région de résidence, la situation au regard du travail, le lieu de naissance. Tous ces éléments sont corrélés.

Un traitement statistique des données (la régression logistique) a été appliqué pour déterminer « toutes choses égales par ailleurs » les variables qui influencent le comportement électoral : l'abstention et le vote systématiques ainsi que l'inscription. Les facteurs explicatifs traités dans cette étude ont été choisis suite à ce traitement statistique.

Toutefois leurs effets sont présentés ici au travers des données brutes mesurées par l'enquête. Pour cette raison, ils résultent de l'effet cumulé du facteur lui-même et de la liaison qu'il a avec les autres facteurs. Par exemple, on explique le vote systématique renforcé chez les cadres par leur haut niveau de diplôme.

Bibliographie

Niel X. et Lincot L., « [L'inscription et la participation électorales en 2012- Qui est inscrit et qui vote](#) », *Insee Première* n°1411, septembre 2012

Combeau Y. (dir.), « 2012 : Présidentielles et législatives, abstentions et reconfigurations dans la vie politique réunionnaise », *Université de La Réunion*, 2012

Combeau Y., Reno F., Jalabert L., Ferrand B., « Le vote de l'outre-mer » *Les Quatre Chemins*, 2007